

Association de conseils métropolitains européens d'administration de transport

2020-01-20

Siège:

EMTA c/o STIF 41 avenue de Châteaudun F-75009 PARIS

courriel: contact@emta.com

Sita officiel: www.emta.com

Cracovie est membre de l'Association de conseils métropolitains européens d'administration de transport (European Metropolitan Transport Authority - EMTA) l'une des organisations les plus importantes qui unissent des organisateurs de transport public. L'adhésion a été formellement confirmée au cours de la 44ème Assemblée Générale de l'Association qui a eu lieu du 21 au 22 novembre 2019 à Turin. Cracovie est la deuxième ville polonaise, après Varsovie, qui a adhéré à cette association.

Le sujet responsable de la coopération avec l'Association est l'Administration du Transport Public à Cracovie (Zarząd Transportu Publicznego), en assurant la réception d'informations utiles pour le développement du transport public, notamment dans le domaine d'administration de celui-ci, d'introduction de technologies innovatives et d'actions en faveur de l'éducation à ce sujet. Dans le cadre du travail dans l'Association, l'Administration du Transport Public à Cracovie, a eu la chance de mobiliser des partenaires pour réaliser des projets internationaux et pour populariser des mérites et expériences de Cracovie.

EMTA est l'association but non lucratif, fondée en 1998. Elle unit les autorités responsables du transport public et de l'amélioration de conditions de mobilité dans les villes les plus importantes de l'Europe. Son but est de promouvoir et d'échanger des informations avec de bonnes pratiques en matière de l'organisation du transport public, son planification et financiement, ainsi que des questions environnementales. On discute sur la stratégie du transport et sur l'intégration de systèmes de transport urbain. L'Association peut recommander, donner des conclusions, prendre des initiatives orientées vers des institutions européennes et internationales, en particulier dans le domaine des recherches et du développement. Elle peut aussi, au nom de ses membres, participer à des événements internationaux. Chaque année, l'Association présente un diagramme qui démontre le niveau de popularité du transport public dans des villes-membres individuelles, ainsi que des changements dans le mode d'utilisation de moyens de transport public.

Coordination de la coopération :

L'Administration du Transport Public à Cracovie

Cotisation:



La cotisation, payé pour l'année 2019, a été fixée à 650 euro (on a payé une partie du montant de la cotisation, étant donné que Cracovie a adhéré dans la deuxième moitié de l'année 2019).